

baigné par une mer encore plus calme et plus silencieuse, et quand on parcourt ce sentier aux fleurs incertaines et vacillantes de la lune et des étoiles qui y pénètrent, et que l'on est à la suite des charmantes pélerines qui bondissent de joie en touchant enfin à leur terre promise.

Enfin le lendemain matin avant même le lever du soleil, le bateau lève l'ancre et nous continuons notre route. Ici le fleuve à près de huit lieues de large et rien ne cache les hautes montagnes qui forment la rive du nord. Tout paraît y être dans la désolation, plus d'habitants, plus de fumée, sur le rivage, seulement quelques cabanes qui servent d'abri aux pêcheurs de la plage. C'est vers cet endroit que le pilote nous dirige. Bientôt nous voyons l'Isle Verte et ses Phares, l'Isle Rouge, et ses batteries si fécondes en naufrages. Mais la vapeur qui résiste aux vents nous fait résister aux courants qui nous y jettent, et nous sortons de cet endroit si dangereux pour retomber dans les eaux du Saguenay. Enfin nous entrons dans cette rivière; mais avant jectons un coup-d'œil sur le tableau magnifique que présentent des lieux qui semblent si déserts. A notre droite continue, s'élargit la grande voie qui mène à l'Océan; vingt navires aux voiles blanches et gonflées y entrent hardiment et disparaissent bientôt devant nous comme des fantômes qui s'abîment dans l'immensité. A gauche sont les rives élevées du Nord. Rien n'est si beau que ces longues falaises qui s'étendent depuis la Malbaie jusqu'au Saguenay et qui sont rayées par bandes parallèles de quartz, de granit rouge et gris, de substances minérales qui toutes, sous les feux du soleil qui se lève, brillent de couleurs qui ne sont pas, il est vrai, la couleur vivante des rives du sud, mais qui forment un contraste magnifique. Partout de larges Marsouins aux corps blancs et resplendissants viennent se dérouler à la surface de l'eau et folâtrer pour ainsi dire autour de nous. Ce n'est point là le tableau vivant mais petit et mesquin que nous présente l'industrie de l'homme partout où elle s'établit; ici c'est la nature qui vit, qui agit, qui travaille.

Le Saguenay se jette à peu près perpendiculairement dans le St. Laurent, entre deux rives élevées de six cents pieds à l'est et de mille à l'ouest. C'est le grand lac St. Jean, situé à cinquante lieues dans les terres, qui s'est violemment frayé un chemin large et profond à travers les Laurentides. Les premières habitations que l'on y rencontre sont celles de Tadoussac. Cet établissement fut fondé par les Français avant même Québec et Montréal; on y voit encore des restes de fortifications. Il est situé sur l'angle que fait la rive droite du Saguenay en se jetant dans le St. Laurent, et adossé à une montagne de granit rouge et gris. Derrière qu'il est tombé entre les mains de la compagnie de la Baie d'Hudson, il n'offre plus que les proportions mesquines d'un comptoir qui a son petit fort, son petit mat de pavillon, sa petite batterie de petits canons, une maison, deux hangars et une chapelle que personne ne fréquente; ce n'est aujourd'hui qu'un lieu de dépôt pour les marchandises que la compagnie envoie à l'intérieur et pour les pelleteries qu'elle en reçoit; ce petit établissement est très bien tenu sous la surveillance d'un sauvage qui est assez instruit pour y remplir la place de commis.

A trois milles plus haut, à l'Ance à l'eau, se trouve un autre établissement de date beaucoup plus récente mais où il y règne une grande activité; c'est une scierie appartenant à une riche maison de commerce de Londres, et qui sous la direction de M. Price, un des associés, exploite depuis plus de vingt ans le commerce de bois dans cette rivière. Ce village possède une vingtaine de maisons et est peuplé d'environ cinquante à soixante personnes qui vivent tous de leur travail à l'établissement. Un grand nombre sont des sauvages de la tribu des Micmacs. Notre arrivée ne fut pas sans y causer une vive sensation, car c'était le premier bateau qu'ils voyaient cette année; toute la population mâle et femelle paraissaient avoir laissé là ses occupations et s'était transportée sur les quais. Cependant sur une élévation, auprès d'une maison plus élégante que les autres, était restée une jeune femme entourée de ses suivantes toutes revêtues d'habits qui contrastaient singulièrement avec la misère des autres spectateurs. Était-ce la reine du lieu? Était-ce une autre Esther Stanhope au milieu de ses quarante mille sujets improvisés; c'est ce que nous ne tardâmes pas à savoir en mettant pied à terre. Tout l'établissement était dans la joie: le commis, jeune homme estimable venait de prendre femme. Et celle que j'avais prise pour une reine était une jeune fille qui avait partagé toutes les joies que la haute société de Q... peut procurer, qui y avait même régné par sa beauté et ses charmes, et que l'amour venait de jeter dans les bras de l'homme qui régnait sur ces lieux: heureuse destinée qui ne laisse un trône que pour en posséder un autre!...

C'est dans cet endroit que se trouve le lit de marbre blanc dont on a beaucoup parlé et qui jusqu'ici est le seul que l'on connaisse et qu'il soit facile d'exploiter dans le pays. Il est dans une position presque verticale et l'épaisseur en varie de six à neuf pieds. On pourrait sans grands frais en extraire des milliers de tonnes. Il est généralement d'un blanc bien pur et devrait être précieusement comme marbre statuaire; du moins l'architecture y trouverait de grandes ressources dans l'ornementation des édifices publics et privés qui s'élèveraient partout dans ce pays. Ce marbre est connu depuis bien longtemps; Charlevoix, qui y débarqua en 1726, fait probablement allusion à ce banc de marbre quand il dit, dans une exagération qui ne se comprend pas, "que ce pays est plein de marbre."

Après un relai de quelques quart-d'heure, nous laissons le poste et nous continuons à monter dans la rivière, ne devant plus arriver maintenant qu'à la baie des Ha! Ha! éloignée d'environ vingt lieues de Tadoussac. Partout cette rivière qui est un véritable fleuve, est large

de deux à trois milles et coule entre des rives dont la hauteur varie de mille à dix huit cents pieds. A neuf lieues de son embouchure, se trouve la pointe appelée Pointe de l'Eternité, qui s'élève perpendiculairement au dessus de la rivière. La hauteur en est de plus de dix huit cents pieds, et le sommet en déborde de beaucoup la base. Il est impossible de passer sous ce dôme effrayant, sans trembler et sans penser combien est petit l'homme comparé à ces masses dont l'équilibre tient à un pouce; qui réveille sensiblement l'idée de la Divinité! Puis vient le Cap de la Trinité, aussi élevé que le premier et qui tire son nom de trois montagnes immenses qui ont été entassées les unes sur les autres. Plus loin est un endroit dont le nom rappelle un bien triste événement. Un parti de sauvages faisait la chasse; elle n'était pas heureuse, la famine se faisait sentir; déjà plusieurs sauvages étaient morts; mais persévérant, ils s'enfonçaient de plus en plus dans les bois, en renvoyant leurs femmes pour chercher du secours. C'est ici que celles-ci sortirent du bois; mais elles périrent presque toutes sur le rivage. On nomme aujourd'hui cet endroit la descente des femmes.

Depuis ce lieu jusqu'à la Baie des Ha! Ha! les rives gardent à peu près la même hauteur, et l'on commence à apercevoir de distance en distance, mais très éloignées de nous, quelques cabanes autour desquelles on voit quelques arpens de terre défrichés, premiers travaux de la civilisation. Enfin nous approchons de la Grande Baie. Les rives semblent s'abaisser un peu; du mois le défriché s'étend et des maisons qui paraissent assez bonnes remplacent les cabanes; la rivière fait un détour au nord, et nous nous trouvons à l'entrée de la Baie des Ha! Ha! cette baie peut avoir trois lieues de profondeur, et a conservé la largeur du Saguenay; c'est ce qui probablement engagea les premiers voyageurs à y pénétrer, sous l'impression où ils étaient que c'était là le Saguenay; de là le nom qu'ils lui donnèrent en exprimant leur surprise. Cette baie paraît évidemment avoir été formée par la nature comme le siège principal du commerce de toute cette contrée; le pays qui l'environne est immense et généralement fertile. La profondeur de la baie dans toute son étendue n'a pu être calculée au juste, mais elle est plus que suffisante pour y recevoir les navires de guerre les plus gros, et d'ailleurs la mer s'y fait sentir de 18 à 20 pieds; la terre est fertile, le climat délicieux et propre à la culture de tous les grains et fruits qui mûrissent à Montréal. L'émigration qui s'y porte depuis quelques années paraît surtout se fixer dans le fond de la baie où se décharge une rivière assez considérable qui fait mouvoir un des plus beaux moulins de la Province. La population de toute cette baie et du village qui s'y forme peut être d'environ mille à douze cents âmes. Elle n'est composée que de canadiens venus des paroisses de la Malbaie et des Éboulements qui n'en sont éloignées à travers les bois que de 4 jours de marche, environ 25 ou 30 lieues. Le village qui s'y élève devient florissant. La plupart des habitants sobres et industrieux commencent à sortir de l'état de misère qui accompagne presque toujours un établissement naissant; il y avait une chapelle assez spacieuse, desservie par trois Frères Oulats; mais le 5 mai dernier, le feu a tout réduit en cendres, et aujourd'hui il ne restait du village que quelques cheminées éparées. Cependant le courage n'a pas failli et le village ne tardera pas à se relever de ses ruines. Nous passâmes la nuit dans cet endroit où nous fûmes reçus avec l'hospitalité nationale. Le lendemain, nous quittâmes la baie et nous doublâmes la pointe qui nous sépare encore de Chicoutimi d'environ sept lieues. Les habitations qui ne sont que la continuation de l'établissement de la Grande Baie, suivent toutes les sinuosités de la Baie et remontent presque jusqu'à Chicoutimi, où nous arrivâmes enfin vers dix heures.

Chicoutimi est le principal poste de la Compagnie. Outre les bâties du fort qui ne consistent qu'en une longue maison rouge, flanquée de deux hangars, le tout entouré d'une palissade de huit à dix pieds de haut qui représente assez bien ce que devait être les fortifications de Stadacona et de Hochelaga, quand Champlain vint en Canada, il y a encore une chapelle bâtie par les jésuites il y a cent vingt ans. Elle a vingt pieds au plus de longueur sur quinze de largeur; l'autel qui est très uni, les gravures et peintures qui sont suspendues dans l'intérieur, le toit et les planchers portent évidemment les traces du temps. Une pierre sépulchrale avec l'épithaphe au long du père Coras mort dans le siècle dernier, se trouve cassée en plusieurs endroits, c'est à peine si l'on peut la lire. La position avantageuse où se trouve placée cette chapelle, qui dans le temps qu'elle fut bâtie devait servir de centre à quelque établissement projeté ou déjà en voie de progrès, dénote encore ici la sagacité des jésuites qui les premiers établirent cette partie du pays. Mais le temps, mais l'avenir pour lequel seul ces Missionnaires semblaient travailler, n'a pas réalisé leurs vœux. Toutes les tribus sauvages qu'ils devaient civiliser ont disparu; et au lieu de ces larges peuplades, de cet empire peuplé qu'ils rêvaient à l'instar de leur frère du Paraguay, il n'en reste aujourd'hui que quelques familles dégénérées et avilies chez lesquelles cette civilisation qu'on leur offrait n'a servi qu'à réveiller de mauvais instincts, à étouffer tous les sentiments, hors celui qui doit leur faire toujours regretter la vie indépendante et sans reproches qu'ils coulaient dans l'état sauvage, comparée à celle qu'ils traînent aujourd'hui. Mais ces vaines contrées que la religion devait gagner à la civilisation ne le seront pas moins. Le courage et l'industrie des braves habitants du comté du Saguenay en ont entrepris la tâche; et la mission qu'ils tiennent de ces deux grandes puissances de la terre sera couronnée de succès plus grands, plus rapides et plus durables que n'en ont jamais obtenus ceux qui voulaient l'y planter avec la Croix. Elle aussi aura ses Con-

seillers et ses Martyrs, mais des Martyrs qui auront tous la joie de voir en mourant que leurs sueurs ont fécondé une terre qui n'est pas ingrate. Chicoutimi et la Baie des Ha! Ha! deviendront le centre d'activité des populations qui iront s'établir sur le territoire qui se trouve entre Québec et la Baie d'Hudson. Et qui sait si les Canadiens Français après avoir eux-mêmes chassés devant eux la race Indienne, l'avaient traqué de village en village, l'avaient poursuivie de montagne en montagne ne se verront pas eux aussi chassés, traqués et poursuivis par la race anglo-saxonne qui envahit déjà ses villes et ses villages, et obligés comme dernières ressources d'y chercher l'asile qu'ils se préparent dès aujourd'hui?...

Chicoutimi étant le but de notre voyage, et étant d'ailleurs l'endroit le plus élevé des eaux navigables du Saguenay, nous nous préparâmes à revenir sur nos pas; et nous fumes encore une fois témoins des scènes magnifiques que nous avions admirées en montant.

Montréal, 12 janvier, 1847.

L'ORÉGON.

Au moment où Mgr. Blanchet l'évêque de Walla-Walla est à la veille de partir, nos lecteurs ne liront pas sans intérêt la notice suivante des pays lointains où le digne et zélé apôtre va porter les lumières de l'évangile et le flambeau de la foi.

Le territoire de l'Orégon, tant américain qu'anglais, est cette importante partie de l'Amérique septentrionale située au delà des Montagnes Rocheuses, entre le 42° et le 54° 40 parallèle. Il est borné au nord par les possessions anglaises, à l'est par les Montagnes Rocheuses, au sud par la Californie, et à l'ouest par l'Océan Pacifique et les possessions russes. Il comprend une étendue de plus de 300 lieues du nord au sud, sur une largeur de près de 200 de l'est à l'ouest. La population de l'Orégon est de 200,000 âmes. Cet immense territoire vient d'être divisé, comme nous l'avons annoncé, en six sièges métropolitains et sept évêchés. Des deux nouveaux évêchés nommés par le Saint-Siège, l'un paraîtra avec Mgr. Blanchet, promu à la dignité d'archevêque de l'Orégon américain; l'autre aura sous sa juridiction l'Orégon anglais, les possessions anglaises et les possessions russes.

Le caractère des peuplades qui couvrent l'Orégon est loin d'être partout le même; les sauvages des bords de l'Océan, surtout du côté du nord, paraissent beaucoup plus féroces et plus barbares que ceux de l'intérieur. Les usages, les mœurs, le langage, les traits mêmes du visage de ces peuples ne sont pas moins différents. On compte vingt-cinq idiômes très-distincts. Voici ce qu'une correspondance fait connaître sur les mœurs des sauvages de l'intérieur de l'Orégon:

" Ces peuples sont généralement d'un caractère doux, aimable, officieux et sociable. Ils sont pourtant vindicatifs et superbes; ils sont intelligents et spirituels, mais un peu indolents; ils croient à l'immortalité de l'âme ou du moins à une autre vie, bonne ou mauvaise, selon qu'on le mérité; mais ils se font un paradis ou un enfer à leur manière; ce n'est guère autre chose qu'un lieu d'abondance ou de disette. Avec notre nature dégradée, on peut dire que leurs mœurs sont plutôt pures que corrompues, pour des nations livrées aux seules ressources des lumières de la raison. Ils ont une idée assez distincte du bien et du mal. Plusieurs grands principes du droit naturel y sont reconnus.

" La raison et la conscience publiques désapprouvent et condamnent le vol, l'adultère, l'homicide et le mensonge. La polygamie elle-même y est plutôt tolérée qu'approuvée. Les polygames sont le plus souvent des chefs qui ne prennent plusieurs femmes que pour conserver la paix avec les nations voisines. La licence y est aussi moins grande, sous le rapport des mœurs, qu'on pourrait se l'imaginer. Quoique la décence et l'éducation demandassent bien davantage, cependant on n'y est point sans pudeur; on a soin de se couvrir; la réserve la plus absolue règne parmi les jeunes gens des deux sexes.

" Ce sont les parents qui régissent les unions et en déterminent les conditions. Les femmes s'achètent plutôt qu'elles ne se donnent en mariage. Dans les familles aisées, une épouse ne s'obtient pas sans qu'on donne en retour d'assez grands présents. Mais si la femme vient à mourir, l'époux ou ses parents ont le droit de réclamer et de reprendre ce qu'ils ont donné. Ce n'est pas à dire pourtant que les femmes y soient les esclaves ou les servantes de leurs maris, comme elles le sont parmi les sauvages du Canada; tout au contraire, un grand nombre ont elles-mêmes des esclaves à leur service. Si elles étaient maltraitées, elles pourraient se détruire ou se pendre, comme il est arrivé quelquefois.

" Or, cette mort violente est une infamie pour l'époux, et malheur à lui s'il n'apaise les parents de la défunte par de nouveaux présents! Ce sont les esclaves qui font presque toute la besogne; mais ils ne sont pas fort maltraités, excepté quand ils deviennent vieux et inutilés, car alors on va jusqu'à les laisser périr de misère et de faim. Outre ceux qui naissent dans l'esclavage, il en est encore plusieurs qui, ayant été libres autrefois, ne sont tombés dans cet avilissement que par l'infortune de la guerre; car les prisonniers de guerre, eussent-ils été eux-mêmes des chefs dans leur nation, deviennent des esclaves chez leur vainqueur. Le plus souvent, pourtant, ce sont les enfants des vaincus qui subissent ce triste sort.

" Les guerriers cherchent à surprendre et à tuer les parents, pour enlever les enfants et en faire des esclaves. Il paraît qu'on en veut à tout prix. C'est pour ainsi dire, le premier bien-être

des sauvages. On va même jusqu'à entreprendre des guerres pour s'en procurer. Il ne paraît pas que les blancs aient beaucoup à craindre d'eux maintenant, à moins que ce ne soit le long de l'Océan, du côté du nord, où, dit-on, la vie même n'est pas encore en sûreté. On prétend que les prisonniers y servent quelquefois de festin, et qu'il y a encore des tribus d'anthropophages.

" On ne trouve à peu près aucune trace de culte public parmi ces nations. Il y a bien quelques croyances; mais il n'y a rien pour l'actuel. Tout se réduit à certaines traditions visiblement fort dénaturées, et par conséquent très-obscurcs. On croirait pourtant y reconnaître un indice de la tradition du déluge, et même quelque chose de la rédemption. Mais nous devons laisser à d'autres le soin d'éclaircir cette matière. Il y en a qui exercent le métier de jongleur; mais c'est presque uniquement à l'égard des malades, et afin de les guérir. On permet facilement, et avec empressement même, au jongleur de faire sa jonglerie; mais malheur au charlatan, si le malade vient à mourir! Ce sera lui qui en aura été la cause; il aura fait la mauvaise médecine. Si quelqu'un succombe à une maladie seulement un peu extraordinaire, il est rare qu'on ne l'attribue pas à quelque maléfice, et que le soupçon ne tombe sur quelqu'un."

Malgré les obstacles qui naissent de la diversité de mœurs et de langage, malgré l'intempérie du climat, l'éloignement des lieux, quelques hommes sont parvenus à changer la situation de ces peuplades infortunées, et déjà un grand nombre d'entre elle jouissent des bienfaits du catholicisme, qui leur a révélé les notions d'une saine morale à laquelle ils étaient tout-à-fait étrangers.

Cette heureuse situation est due au zèle de Mgr. Blanchet et de M. Demers, qui, aidés par le père Smet et quelques autres missionnaires, ont, depuis quelques années, porté la lumière dans ces contrées sauvages. M. Demers a pénétré dans la Nouvelle-Calédonie; il a pu donner aux sauvages des instructions traduites en leur langue; et on dit que ces malheureuses nations barbares avaient compris d'avance l'excellence du christianisme et les avantages des lumières de l'évangile. Ils écoutaient avec avidité ses paroles et se rendaient à ses avis salutaires.

Mgr. Blanchet et ses zélés coopérateurs ont parcouru, dans leurs voyages rapides, une immense étendue, et partout avec eux la lumière a pénétré. Les sauvages travaillent eux-mêmes à cette heureuse propagation; les mœurs s'améliorent, et les usages barbares qui rendaient ces contrées si malheureuses sont remplacés par les habitudes du bien-être et de la civilisation.

Plus de six mille païens sont devenus chrétiens en moins de six ans; quatorze chapelles et autant d'établissements de missions sont des centres précieux d'instruction et d'amélioration morale.

Partout où l'on construit un édifice religieux, les sauvages viennent se grouper autour de lui et demandent à être initiés aux croyances catholiques. Mais ils bâtissent eux-mêmes des cases où les pères, mêlés à leurs enfants, reçoivent l'instruction dont on les rend avides; le travail s'organise, les mœurs changent, et il est permis d'espérer que, si les secours ne font pas défaut aux zélés propagateurs de ces sages doctrines, tous ces peuples seront bientôt civilisés, et offriront leurs villes et leurs ports aux transactions commerciales et à l'industrie des autres nations.

LA PROCHAINE MALLE ANGLAISE, Par le Steamer de Boston du 1er FEVRIER 1847. SERA CLOSE AU Bureau de Poste de Montréal, LE 28 DU COURANT, A 7 HEURES. Les journaux doivent être livrés à 5 heures.



LA REVUE CANADIENNE. MONTREAL, 19 JANVIER, 1847.

LE MONUMENT A LA MÉMOIRE DE LORD METCALFE.

Nos adversaires politiques persistent à vouloir élever un monument à la mémoire de notre citoyen gouverneur, Lord Metcalfe. Le comité nous a adressé l'annonce à ce sujet, qui paraît aujourd'hui dans nos colonnes. Comme organe de publicité nous n'avons pas cru devoir en refuser l'insertion.

Nos lecteurs ont lu sans doute, ce que nous avons écrit dans notre dernier numéro, sur ce projet. L'Aurore nous en fait un crime. Cette pauvre Aurore et surtout son patron l'ex-président du conseil regrette beaucoup le règne de Lord Metcalfe. N'es-ce pas à lui que M. Viger doit la crise ministérielle, cette crise fameuse, qui l'a fait un bon matin, premier ministre, au grand ébahissement du bon peuple de cette province, de ses amis, de sa famille, de tout le monde enfin, qui le connaissait? N'es-ce pas Lord Metcalfe, qui nous a valu ce pamphlet immortel sur la crise ministérielle, qui fait l'admiration de tous ceux, qui sont habitués à déchiffrer des problèmes algébriques et à expliquer des rébus? merveilleux pamphlet, qui n'a coûté que quarante jours et quarante nuits de travaux

forcés à son auteur, et qui dans ses quelques pages renferme toute la quintessence du droit constitutionnel! Les regrets de M. Viger et de l'Aurore sont légitimes.

Le Herald nous fait de sanglants reproches des sentiments de réprobation que nous avons exprimés sur l'idée du monument à Lord Metcalfe. Le Herald étant un journal respectable, quoique notre adversaire politique, nous allons répondre sérieusement à son article.

Le Herald parle souvent de la paix et de la concorde qui devrait régner parmi nous. Pourquoi ne pas essayer à réduire en pratique ces doctrines salutaires et bienfaisantes d'entente cordiale entre tous les sujets de sa majesté en cette province? Personne plus que nous ne déplore les haines et les divisions qui séparent les deux origines en ce pays. Elles sont bien moins envenimées qu'autrefois, et même disparues dans une grande partie du pays, mais on devrait chercher à les éteindre entièrement. Il y a du salut public, de l'intérêt du Canada et de son avenir. C'est dans le but d'empêcher un grand mal que nous nous opposons à l'érection d'un MONUMENT PUBLIC à la mémoire de Lord Metcalfe.

Notre ci-devant gouverneur avait des vertus privées; il pouvait être sincère dans ses intentions, mais certainement on ne pourra jamais affirmer qu'il ait été heureux et qu'il ait réussi dans son gouvernement. Pour les Canadiens, sous le point de vue politique, il apparaît sous les plus mauvaises couleurs. Dans l'opinion de la masse des habitants du pays, Lord Metcalfe a forfait à sa mission; il a violé toutes les règles de la Constitution, et est devenu notre ennemi le plus acharné. Le plus grand danger que le peuple de cette Colonie ait à craindre dans son existence politique, et dans la marche de son gouvernement, c'est celui qui est envoyé par l'Angleterre pour représenter ici, notre Souverain, et exercer sa royale prérogative, descendre dans l'arène politique, et se faire homme de parti. Le mal qu'un tel gouverneur peut faire à notre société est incalculable. Lord Metcalfe en a offert un sanglant exemple. Quand il est arrivé en Canada, tout était calme et tranquille, et la lutte qui existe toujours dans tout gouvernement constitutionnel n'avait aucun caractère haineux et méchant. Qu'a produit la conduite de Lord Metcalfe? Le désordre, la violence, et le revil de toutes les malheureuses rivalités nationales. La concorde, la paix, l'union entre tous les sujets que le Herald semble avoir tant à cœur aujourd'hui, pouvaient-elles exister quand Lord Metcalfe s'obstinait jusqu'à dénoncer MM. La Fontaine, Morin, et nos autres chefs politiques comme des traitres et des rebelles!

C'est à Lord Metcalfe qui lançait ses manifestes de proscription française, représentée dans la personne de ses chefs politiques, que l'on veut élever un monument! Oui, nous le répétons dans l'intérêt général du pays c'est faire qu'un pareil projet et impolitique au plus haut degré.

Voudrait-on, par hasard, inviter Lord Elgin à marcher sur les traces de Lord Metcalfe en faisant à un pareil moment une semblable agitation? Ne serait-ce pas le temps, au contraire, de tirer le voile de l'oubli sur le passé et de se préparer à quelque chose de mieux?

Enfin nous en appelons au bon sens du Herald et de nos autres contemporains de la presse. Pourquoi vouloir perpétuer les malheurs du gouvernement de Lord Metcalfe? Ne sait-on pas combien sa mémoire est pénible à la majorité des habitants du pays? Un pareil monument au milieu de nous blesserait tous nos sentiments. Les Canadiens en le voyant ne pourraient s'empêcher de dire: cet homme a fait bien du mal à notre pays, et on lui a fait ce monument. Nous espérons sincèrement que le projet sera abandonné.

En terminant nous devons encore un mot de réponse au Herald qui a, plusieurs fois fait allusion à un article que nous avons écrit il y a quelques mois sur le commerce anglais du pays de Montréal en particulier.

Notre confrère ne nous a certainement pas compris; car nous ne nous sommes jamais réjouis de la décadence du commerce anglais. Ce que nous avons écrit, à ce sujet est juste et raisonnable et nous allons le répéter.

Le commerce honorable et honnête est avantageux à notre société et nous sommes heureux de le voir s'étendre et se développer tous les jours en Canada. Mais le commerce que nous nous rejouissons de voir tomber et finir, c'est ce genre d'affaires et de transactions commerciales, pratiqué à Montréal surtout, par un trop grand nombre de gens sans foi ni loi, qui trompent les maisons respectables d'Angleterre, d'Ecosse, d'Irlande et d'ailleurs, qui veulent bien leur avancer, se lancent dans un négoce étendu, spéculent à tort et à travers, déploient un luxe fou et une insolence égale à leur luxe, et après avoir dépensé malhonnêtement les capitaux de leurs créanciers, déposent leur bilan chez les commissaires des banqueroutes. Nos journaux sont remplis à l'année des annonces de banqueroutes de semblables gens. Ils ruinent notre crédit, gênent notre commerce et exercent sur notre société une très mauvaise influence morale. Avons-nous raison de nous réjouir de la décadence de ces gens là?

En justice le Herald nous doit une rectification, et nous l'attendons de lui.

Nous recommandons à l'attention de nos lecteurs, l'article intéressant publié aujourd'hui dans nos colonnes, sous le titre de Le St. Maurice, le St. Laurent et le Saguenay. Cet article fait honneur à son auteur, le style en est élégant pittoresque et marqué d'un cachet d'originalité remarquable, la pensée neuve, heureuse et féconde. Nous devons dire cependant que nous ne sommes pas de l'opinion de cet écrivain, "savoir" que les idées religieuses telles que développées